

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020 à 20 H 30

L'AN DEUX MILLE VINGT, le **QUATORZE SEPTEMBRE**, à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de Longues-sur-Mer, se sont réunis à la Salle des Fêtes, 8 Jean Pierre Savary, à huis clos (article L 2121-18 du CGCT) suite à la convocation qui leur a été adressé par Monsieur le Maire le 3 Septembre 2020 (article L 2121-1 du CGCT).

Etaient présents : Roland TIRARD, Marie BACON, Bernard BRIARD, Albert CATHERINE, Pierrette DANIEL, Olivier DE SAINTIGNON, Annick DELAMARE, Wilfrid LECARPENTIER, Stéphanie GAILLARD, Fabienne LEROY, Pierre LEPAINTEUR, Jean-Pierre PORET, François POTIGNON, Frédéric SOMMIER, Mickaël YVER.

Absent(s) :

Excusé(s) ayant donné pouvoir :

Monsieur le Maire accueille les membres du conseil municipal et ouvre la séance. Après avoir fait l'appel des membres présents, Monsieur le Maire demande aux membres présents s'ils ont des remarques à faire sur le compte-rendu de la dernière réunion du vendredi 10 juillet 2020.

Le procès-verbal de la réunion du 10 juillet 2020 est soumis à l'approbation de l'assemblée. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Le secrétaire de séance désigné est Jean Pierre PORET.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour de la séance. L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

1-Présentation par le CAUE de la carte des surfaces et enjeux pour l'aménagement du Centre Bourg

Madame HUREL du CAUE et Madame AVERLANT, chargée de l'Urbanisme et de l'habitat à Bayeux Intercom, ont présenté à l'ensemble du Conseil Municipal la carte des surfaces et enjeux pour l'aménagement du Centre Bourg.

Une nouvelle réunion sera proposée dans un mois.

2-Décision budgétaire modificative n° 03 / 2020

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une décision modificative du budget s'impose pour faire face à une dépense imprévue au moment de l'élaboration du budget 2020.

Un tableau détaillant la nouvelle dépense et recette en fonctionnement est présenté aux membres au conseil (document ci-dessous)

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve la décision modificative n° 3.

Chapitre	Article	Libellé	Dépense
014	739223	Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales	+ 210,00 €
65	6574	Charges Ft.ex-mutuelle persos privé	- 210,00 €

3-Subventions des associations communales et extérieures

Vu les demandes de subventions déposées en mairie par les associations communales et extérieures dotées de la personnalité juridique ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la proposition de répartition ci-dessous exposée, et dit que les sommes seront prélevées sur le compte 6574 du budget 2020.

INTITULE	VOTE 2020
AMICALE DU SOUVENIR	800.00 €
ADMR Secteur de RYES	300.00 €
LES AMIS DE L'ABBAYE DE LONGUES SUR MER	150.00 €
AAPE (ASSOCIATION AUTONOME DES PARENTS D'ELEVES)	250.00 €
USI UNION SPORTIVE DU BESSIN NORD	450.00 €
CFA NORMANDIE (1 élève en 2020)	60.00 €
LYCEE PROF. MARITIME & AQUACOLE Daniel RIGOLET (4 élèves en 2020)	200.00 €

4-Constitution d'une provision pour les loyers impayés de la SARL LAYEN

Le Conseil Municipal a budgété la somme de 10 100 € à l'article 6815, dotation aux provisions pour risques et charges de fonction au BP 2020 cette somme a été votée par délibération n° 14/2020 du 15 Juin 2020.

Monsieur le Maire indique que pour finaliser cette opération, nous devons effectuer une opération d'ordre mixte et procéder au mandatement à l'article 6815 afin de constituer la provision pour les loyers impayés de la SARL LAYEN.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve la constitution d'une provision pour les loyers impayés de la SARL LAYEN à l'article 6815 pour un montant de 10 100 €.

5-Assurances véhicules de la Commune de Longues sur Mer

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de revoir les cotisations concernant l'assurance des véhicules de la Commune, ces véhicules sont actuellement assurés, depuis de nombreuses années, chez ALLIANZ – PONCEY E. & LEBAT J. à Bayeux.

Des devis ont été demandés auprès de :

- **GROUPAMA** Agence de Bayeux – 8 Rue Alain Chartier – 14400 BAYEUX
- **MMA – ROUXEL John et Kevin** – 84 Rue Saint-Patrice – BP 40405 – 14404 BAYEUX Cedex

Voici les propositions :

Véhicule	Assurance actuelle « TOUS RISQUES »	Proposition GROUPAMA 1/3	Proposition MMA 1/3
IVECO Daily	1 050.19 €	227.42 €	236.00 €
TRACTEUR	862.00 €	212.02 €	212.48 €
Citroën BERLINGO	726.16 €	210.99 €	226.00 €
TONDEUSE autoportée	273.74 €	195.31 €	146.15 €
TOTAL ANNUEL	2 912.09 €	845.74 €	820.63 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve l'offre de MMA.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 42.

Le Secrétaire de Séance
Jean Pierre PORET

Le Maire
Roland TIRARD

